



COMMUNIQUE

Nous avons constaté que la grève observée par certains internes et résidents (médecine de famille et autres spécialités), dépendant de la faculté de médecine de Sfax, a été accompagnée d'absences lors des gardes.

Dans le cadre de l'importance du respect des valeurs universelles (Le droit des patients aux soins urgents à tout moment et la nécessité d'apprendre aux internes et résidents l'exercice de la médecine en temps de catastrophe), il est porté à la connaissance de tous les internes et les résidents de la FMS que ceux qui n'ont pas assuré les gardes durant les journées **du 5, 6 et 7 décembre 2020 doivent refaire 1 mois de stage par garde non assurée pour pouvoir valider le stage en cours.**

Sfax le 07/12/2020
Le Doyen
~~Pr. Samy Kammoun~~

